



Conférence téléphonique MEF 10 avril 2020

avec Gérald Darmanin et Olivier Dussopt

Les Fédérations des Finances ont tenu une nouvelle conférence téléphonique avec les ministres G. DARMANIN et O. DUSSOPT.

Les Fédérations de Bercy ont adressé un message commun aux ministres sur la crise, sa gestion et la façon dont les choses pourront et devront se poursuivre.

En ce qui concerne les équipements de protection, Bercy a annoncé l'arrivée (10/04) de 900 000 masques. Ces derniers viennent s'ajouter aux 215 000 déjà arrivés et distribués. Ces chiffres sont conséquents. Mais il faut les ramener au nombre d'agents en imaginant un éventuel usage quasi-permanent. Le Secrétariat Général à la Défense Nationale devrait édicter une doctrine d'usage et d'attribution pour l'ensemble des ministères. La piste de masques lavables a été également évoquée.

Pour le lourd dossier de la campagne pour l'impôt sur le revenu, G. Darmanin semble estimer, avec une pointe d'agacement quelque peu palpable dirons-nous, qu'il a répondu en décalant les dates de la campagne. Si on ne trompe pas dans la traduction : à la DGFIP de se débrouiller et bon courage à ses services !

Sur la question de la reconnaissance du Covid19 en tant que maladie professionnelle (ou de son imputation au service ou encore de son indemnisation spécifique), le secrétaire d'Etat a indiqué que la priorité allait aux soignants (ce qui n'est pas choquant). Et que pour le reste, ... et bien, c'est à voir ...

Les ministres ont rappelé la parution des textes suivants : décret sur les frais de repas, celui relatif aux concours et examens (qui ne contient toutefois pas de calendrier) et prolongation des emplois de direction pour une durée de 3 mois.

En ce qui concerne la prise en charge des frais de repas, Bercy renvoie à la règle classique s'agissant des justificatifs. Si la période de rétroactivité (entre le 16 mars et la date du décret) sera examinée avec souplesse, à compter du décret, il faudra joindre lesdits justificatifs. On aurait pu imaginer plus léger en termes de dispositif ...

Sur le chapitre des congés, à priori, on devrait en savoir plus la semaine prochaine. On espère que cette attente ne connaîtra pas un épilogue en forme de douche écossaise. Et on ne vous cachera qu'on a quelques préventions et craintes sur le sujet

S'agissant de la question de la reconnaissance par une prime pour les agents en présentiel, là aussi, on nous dit que le sujet n'est pas mûr et que les arbitrages sont toujours en cours.

De nombreuses questions restent en suspens. C'est, certes, un peu l'exercice qui veut cela.

On sent des ministres en tension. On veut bien croire que la période n'est pas facile. On ne se privera toutefois pas de rappeler qu'elle n'est facile pour personne. Et peut-être en premier lieu pour les agents qui ont pour mission de « faire tourner la boutique ».

Il est un retour dans le temps qui peut avoir son intérêt : pour les fonctionnaires en général et pour les agents de Bercy, l'ambiance n'était déjà pas très allante avant le Covid19. On laisse tout le monde imaginer ce que ce dernier a ramené en plus sur ce contexte déjà dégradé. Les autorités politiques auront ainsi quelques clés de compréhension ... Si celles-ci pouvaient éventuellement les inspirer sur l'un ou l'autre sujet, nous n'en serions pas mécontents.

Enfin, pour en revenir au plus important, à savoir faire face à la crise sanitaire, nous ne rappellerons jamais assez que nous sommes toujours dans la première urgence, à savoir la mise en sécurité. Et que toutes les hypothèses concernant la deuxième phase devront obéir à ce même impératif : la protection des agents. Faisons court : sans agents, la question de l'accomplissement des missions se posera très différemment ... ou ne se posera plus ! C'est une évidence abyssale, mais pas complètement inutile à rappeler.